

Département de la Manche

Direction des ressources humaines

Affaire suivie par : Delphine Leroux

**Arrêté portant tableau d'avancement de grade - année 2021
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE**

Le président du conseil départemental,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 modifié portant organisation des carrières de fonctionnaires territoriaux de la catégorie C ;

Vu le décret n° 2006-1692 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints du patrimoine ;

Vu le protocole d'accord sur les déroulements de carrière signé par les organisations syndicales le 7 juin 2021 conformément aux lignes directrices de gestion de la collectivité.

ARRETE

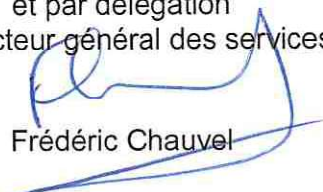
Art. 1^{er} - Pour l'année 2021, le tableau d'avancement au grade d'adjoint du patrimoine principal de 1^{ère} classe, est établi de la manière suivante, au titre de l'ancienneté :

Date de nomination	Nom	Prénom	Grade actuel
01/07/2021	REFFUVEILLE	Antoine	ADJOINT TER. PATRI. PPAL 2E CL
01/07/2021	THOUROUDE	Stéphanie	ADJOINT TER. PATRI. PPAL 2E CL

Art. 2 - Le présent tableau sera communiqué au centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

Fait à Saint-Lô, le 18 juin 2021

Pour le président du conseil départemental
et par délégation
le directeur général des services



Frédéric Chauvel

Le président du conseil départemental certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité du tableau d'avancement, d'un recours gracieux auprès du président du conseil départemental et/ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen.

Département de la Manche

Direction des ressources humaines

Affaire suivie par : Delphine Leroux

**Arrêté portant tableau d'avancement de grade - année 2021
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE
DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT**

Le président du conseil départemental,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 modifié portant organisation des carrières de fonctionnaires territoriaux de la catégorie C ;

Vu le décret n° 2007-913 du 15 mai 2007 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement ;

Vu le protocole d'accord sur les déroulements de carrière signé par les organisations syndicales le 7 juin 2021 conformément aux lignes directrices de gestion de la collectivité.

ARRETE

Art 1^{er} – Pour l'année 2021, le tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe des établissements d'enseignement, est établi de la manière suivante, au titre de l'ancienneté :

Date de nomination	Nom	Prénom	Grade actuel
01/07/2021	BAGLIN	Carole	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	BONNISSANT	Françoise	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	BOUDET	Pascale	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	BROUSSOUS	Béatrice	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	BURGARD	Nathalie	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE

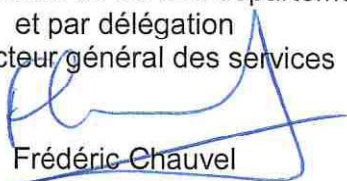
01/07/2021	DANIEL	Chantal	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	DENOEL	Alain	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	DUPART	Valérie	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	DURAND	Jacques	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	DURAND	Georges	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/08/2021	EUGENE	Mickaël	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	FLINN	Isabelle	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	GUIFFARD	Eliane	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	GUIFFARD	Jocelyne	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	GUINGAND	Christophe	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	HAMELIN	Séverine	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	JAMMES	Christine	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	KEROUAS	Isabelle	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	LAIGLE	Patrick	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	LARSONNEUR-MOREL	Bruno	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	LEBLANC	Pascale	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	LECHAT	Bruno	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	LEFORT	Véronique	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	LEGRAND	Béatrice	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	LEJEUNE	Christine	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	LEMATTE	Edith	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	LEMOINE	Laurence	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	LEPAGE-BERTRAND	Béatrice	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	LEROUX	Laurence	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	LESAUVAGE	Martine	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	LETERRIER	Yolande	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	LEVOY	Jean-Marc	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	MABIRE	Martine	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	MAINE	Michèle	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	MARIE	Nadine	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE

01/07/2021	MINERBE	Sylvie	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	NEEL	Eric	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	NICOLLE	Nelly	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	ONFROY	Martine	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	PETIAU	Anita	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	PORTAIS	Annick	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	QUESNEL	Sylvie	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	RICHARD	Catherine	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	SIMONIN	Joël	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	THEAULT	Nadine	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE
01/07/2021	TRAVERS	Sylvie	ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE

Art 2 - Le présent tableau sera communiqué au centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

Fait à Saint-Lô, le 18 juin 2021

Pour le président du conseil départemental
et par délégation
le directeur général des services


Frédéric Chauvel

Le président du conseil départemental certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité du tableau d'avancement, d'un recours gracieux auprès du président du conseil départemental et/ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen.

Département de la Manche

Direction des ressources humaines

Affaire suivie par : Delphine Leroux

**Arrêté portant tableau d'avancement de grade - année 2021
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE**

Le président du conseil départemental,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 modifié portant organisation des carrières de fonctionnaires territoriaux de la catégorie C ;

Vu le décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques ;

Vu le protocole d'accord sur les déroulements de carrière signé par les organisations syndicales le 7 juin 2021 conformément aux lignes directrices de gestion de la collectivité.

ARRETE

Art 1^{er} - Pour l'année 2021, le tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe, est établi de la manière suivante, au titre de l'ancienneté :

Date de nomination	Nom	Prénom	Grade actuel
01/07/2021	AMiot	Cyril	ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL
01/07/2021	DEPERIERS	Cyril	ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL
01/07/2021	ERNAULT	Jérôme	ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL
01/07/2021	FABRE	Benoît	ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL
01/07/2021	HOUYVET	Guillaume	ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL

01/07/2021	HUREL	Eric	ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL
01/07/2021	JAMARD	Laurence	ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL
01/07/2021	JOUIN	Eric	ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL
01/07/2021	LE MARINEL	Jean-Michel	ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL
01/07/2021	LEBARBEY	Olivier	ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL
01/07/2021	LEPINE	Jean-François	ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL
01/07/2021	MESLIN	Jean-Louis	ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL

Art 2 - Le présent tableau sera communiqué au centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

Fait à Saint-Lô, le 18 juin 2021

Pour le président du conseil départemental
et par délégation
le directeur général des services


Frédéric Chauvel

Le président du conseil départemental certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité du tableau d'avancement, d'un recours gracieux auprès du président du conseil départemental et/ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen.

Département de la Manche

Direction des ressources humaines

Affaire suivie par : Delphine Leroux

**Arrêté portant tableau d'avancement de grade - année 2021
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE
DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT**

Le président du conseil départemental,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 modifié portant organisation des carrières de fonctionnaires territoriaux de la catégorie C ;

Vu le décret n° 2007-913 du 15 mai 2007 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement ;

Vu le protocole d'accord sur les déroulements de carrière signé par les organisations syndicales le 7 juin 2021 conformément aux lignes directrices de gestion de la collectivité.

ARRETE

Art 1^{er} - Pour l'année 2021, le tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe des établissements d'enseignement, est établi de la manière suivante, au titre de l'ancienneté :

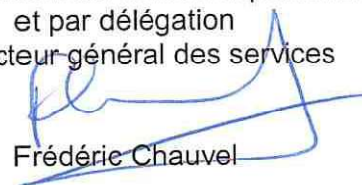
Date de nomination	Nom	Prénom	Grade actuel
04/07/2021	BLAISON	Marie-Claire	ADJOINT TECH. TER. ETAB. ENS
01/09/2021	BOSSARD	Nadège	ADJOINT TECH. TER. ETAB. ENS
01/07/2021	DELHOMME	Ludovic	ADJOINT TECH. TER. ETAB. ENS
01/07/2021	EUSTACHE	Michaël	ADJOINT TECH. TER. ETAB. ENS
01/07/2021	JEANNE	Isabelle	ADJOINT TECH. TER. ETAB. ENS

01/09/2021	LE BOUTEILLER	Delphine	ADJOINT TECH. TER. ETAB. ENS
01/07/2021	LECLERC	Erwan	ADJOINT TECH. TER. ETAB. ENS
01/07/2021	LELOGEAIS	Jérôme	ADJOINT TECH. TER. ETAB. ENS
01/07/2021	LOUISE	Nadège	ADJOINT TECH. TER. ETAB. ENS

Art 2 - Le présent tableau sera communiqué au centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

Fait à Saint-Lô, le 18 juin 2021

Pour le président du conseil départemental
et par délégation
le directeur général des services



Frédéric Chauvel

Le président du conseil départemental certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité du tableau d'avancement, d'un recours gracieux auprès du président du conseil départemental et/ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen.

Département de la Manche

Direction des ressources humaines

Affaire suivie par : Delphine Leroux

**Arrêté portant tableau d'avancement de grade - année 2021
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE**

Le président du conseil départemental,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 modifié portant organisation des carrières de fonctionnaires territoriaux de la catégorie C ;

Vu le décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques ;

Vu le protocole d'accord sur les déroulements de carrière signé par les organisations syndicales le 7 juin 2021 conformément aux lignes directrices de gestion de la collectivité.

ARRETE

Art 1^{er} – Pour l'année 2021, le tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, est établi de la manière suivante, au titre de l'examen professionnel :

Date de nomination	Nom	Prénom	Grade actuel
01/07/2021	AUBERT	Cyril	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL
01/07/2021	BAGOT	Fabien	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL
01/07/2021	LEFEVRE	Marc	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL
01/07/2021	LETANG	David	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL
01/07/2021	TURGIS	Alexis	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL
01/07/2021	VIMONT	Pascal	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

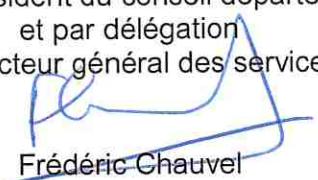
Pour l'année 2021, le tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, est établi de la manière suivante, au titre de l'ancienneté :

Date de nomination	Nom	Prénom	Grade actuel
01/07/2021	BOUILLON	Frédéric	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL
01/10/2021	HASLEY	Gilbert	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

Art 2 - Le présent tableau sera communiqué au centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

Fait à Saint-Lô, le 18 juin 2021

Pour le président du conseil départemental
et par délégation
le directeur général des services



Frédéric Chauvel

Le président du conseil départemental certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité du tableau d'avancement, d'un recours gracieux auprès du président du conseil départemental et/ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen.

Département de la Manche

Direction des ressources humaines

Affaire suivie par : Delphine Leroux

**Arrêté portant tableau d'avancement de grade - année 2021
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL**

Le président du conseil départemental,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ;

Vu le protocole d'accord sur les déroulements de carrière signé par les organisations syndicales le 7 juin 2021 conformément aux lignes directrices de gestion de la collectivité.

ARRETE

Art 1^{er} - Pour l'année 2021, le tableau d'avancement au grade d'agent de maîtrise principal, est établi de la manière suivante, au titre de l'ancienneté :

Date de nomination	Nom	Prénom	Grade actuel
01/07/2021	COQUELIN	Christophe	AGENT DE MAITRISE
01/07/2021	DUCRET	Laurent	AGENT DE MAITRISE
01/07/2021	HUARD	Corinne	AGENT DE MAITRISE
01/07/2021	PADET	Stéphane	AGENT DE MAITRISE
01/08/2021	POUSSARD	Christophe	AGENT DE MAITRISE

Art 2 - Le présent tableau sera communiqué au centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

Fait à Saint-Lô, le 18 juin 2021

Pour le président du conseil départemental
et par délégation
le directeur général des services



Frédéric Chauvel

Le président du conseil départemental certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité du tableau d'avancement, d'un recours gracieux auprès du président du conseil départemental et/ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen.

Département de la Manche

Direction des ressources humaines

Affaire suivie par : Delphine Leroux

**Arrêté portant tableau d'avancement de grade - année 2021
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE**

Le président du conseil départemental,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 modifié portant organisation des carrières de fonctionnaires territoriaux de la catégorie C ;

Vu le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs ;

Vu le protocole d'accord sur les déroulements de carrière signé par les organisations syndicales le 7 juin 2021 conformément aux lignes directrices de gestion de la collectivité.

ARRETE

Art. 1^{er} - Pour l'année 2021, le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, est établi de la manière suivante, au titre de l'ancienneté :

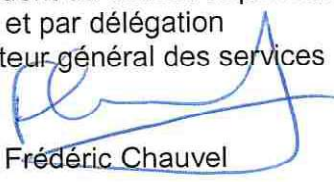
Date de nomination	Nom	Prénom	Grade actuel
01/07/2021	BOURDON	Nadine	ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 2E
01/07/2021	DELAMARE	Lala	ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 2E
01/07/2021	DUVAL	Josette	ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 2E

01/07/2021	FREMIN	Anne-Lise	ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 2E
01/07/2021	GEFFROY	Géraldine	ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 2E
01/07/2021	HOMMET	Dominique	ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 2E
01/07/2021	HOUSSET	Anne-Marie	ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 2E
01/07/2021	LEROUX	Valérie	ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 2E
01/07/2021	PONS	Claire	ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 2E
01/07/2021	SINEL	Anne	ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 2E

Art. 2 - Le présent tableau sera communiqué au centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

Fait à Saint-Lô, le 18 juin 2021

Pour le président du conseil départemental
et par délégation
le directeur général des services


Frédéric Chauvel

Le président du conseil départemental certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité du tableau d'avancement, d'un recours gracieux auprès du président du conseil départemental et/ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen.

Département de la Manche

Direction des ressources humaines

Affaire suivie par : Delphine Leroux

**Arrêté portant tableau d'avancement de grade - année 2021
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE**

Le président du conseil départemental,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 modifié portant organisation des carrières de fonctionnaires territoriaux de la catégorie C ;

Vu le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs ;

Vu le protocole d'accord sur les déroulements de carrière signé par les organisations syndicales le 7 juin 2021 conformément aux lignes directrices de gestion de la collectivité.

ARRETE

Art. 1^{er} - Pour l'année 2021, le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe, est établi de la manière suivante, au titre de l'ancienneté :

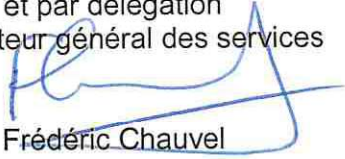
Date de nomination	Nom	Prénom	Grade actuel
01/07/2021	ALLAIS	Guyène	ADJOINT ADMINISTRATIF TER.
01/11/2021	DORANGE	Isabelle	ADJOINT ADMINISTRATIF TER.
01/07/2021	FRIGOUT	Rosita	ADJOINT ADMINISTRATIF TER.
01/07/2021	LEJUEZ	Virginie	ADJOINT ADMINISTRATIF TER.
01/07/2021	OZOUF	Marina	ADJOINT ADMINISTRATIF TER.

01/07/2021	RIHOUEY	Hélène	ADJOINT ADMINISTRATIF TER.
01/07/2021	VIGOT	Sandra	ADJOINT ADMINISTRATIF TER.

Art. 2 - Le présent tableau sera communiqué au centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

Fait à Saint-Lô, le 18 juin 2021

Pour le président du conseil départemental
et par délégation
le directeur général des services


Frédéric Chauvel

Le président du conseil départemental certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité du tableau d'avancement, d'un recours gracieux auprès du président du conseil départemental et/ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen.